



### Contrat de formation année académique 2011-2012

<i>Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement</i>	
Volume horaire : 30 h	Code cours : A132
Crédits ECTS : 2	Période : quad. I / II
	Département : préscolaire
	Année d'études : première

Prérequis :

Compétence(s) prioritaire(s):

Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique,  
Maîtriser la didactique disciplinaire qui justifie l'action pédagogique,  
Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.

Ressources :

Partie medias et audiovisuels :

→ Savoirs :

Connaître les principes de base du fonctionnement :

-d'un appareil photographique (argentique et/ou numérique) ainsi que le vocabulaire s'y rapportant.

-des différents systèmes de projection vus au cours ainsi que le vocabulaire s'y rapportant.

→ Savoir-faire :

Installer et utiliser de façon pertinente un matériel de projection dans une classe (maîtrises technique et méthodologique),

Produire des documents audiovisuels de qualité pouvant être utilisés en tant qu'outils dans une classe.

Intégrer ces documents de façon pertinente dans une activité destinée au niveau préscolaire.

→ Savoir-être :

Porter un regard réflexif constant sur sa pratique de l'outil et, dans l'avenir, la faire évoluer en fonction de l'évolution des technologies en utilisant notamment les centres de ressources en éducation aux médias mis à sa disposition.

Notion(s) développée(s) :

Installation et fonctionnement des rétroprojecteurs, vidéoprojecteurs, tableaux blancs interactifs... (maîtrise technique de base et approche méthodologique).

L'invention de la photographie et le principe du fonctionnement de l'appareil photographique.

Exercices de photographie numérique.

Visite et utilisation d'un centre de ressources en éducation aux médias.

Réflexions sur la méthodologie et sur les apports pédagogiques des outils vus au cours dans l'enseignement fondamental et en particulier au niveau préscolaire.

Partie informatique :

→ Savoir-faire :

Maîtriser la recherche d'information sur Internet

Maîtriser les outils de base d'un traitement de texte et du logiciel Paint

Maîtriser la base de l'utilisation du PC

Construire des outils destinés à un public préscolaire

Réaliser un travail dans le but de maîtriser le traitement de texte, le PC et la recherche d'informations sur Internet.

→ Savoir-être :

Faire évoluer sa pratique en fonction de l'évolution du matériel et des logiciels.

Atteindre une autonomie progressive.

L'étudiant doit utiliser le matériel de façon respectueuse. Il ne peut modifier la configuration de la machine qu'avec l'accord de son professeur (il ne peut notamment pas installer des programmes).

Notion(s) développée(s) :

Les logiciels Open Office Writer, Microsoft Office Word, Paint.

Méthodes d'enseignement et tâches d'apprentissage :

Partie médias et audiovisuel :

A chaque début de cours, les étudiants ont l'occasion d'installer eux-mêmes le matériel.

Le professeur utilise lui-même les TIC mis à sa disposition dans les cours où cela est possible et pertinent. Il pratique également un échange réflexif sur sa propre pratique des TIC avec les étudiants.

Exercices de groupes (réflexions, synthèses ainsi que manipulations des systèmes de projection et des appareils photos).

Visite et utilisation d'un centre de ressources (recherche, emprunt de documents et/ou de matériel).

Un exercice de synthèse est proposé : leçon + documents audiovisuels + analyse réflexive.

Des notes de cours lacunaires sont distribuées.

Partie informatique :

Le cours dispensé au laboratoire d'informatique se veut essentiellement pratique, basé sur la réalisation d'exercices.

Aide à la réussite :

Partie médias et audiovisuel :

Le dernier cours permet aux étudiants de présenter le travail d'examen à l'ensemble de la classe dans le cadre d'une évaluation formative. La participation active à cette séance est obligatoire et évaluée.

Ce travail est rendu avant la première session. Le jour prévu pour l'examen, il est rendu et commenté individuellement.

Partie informatique :

À chaque cours, les exercices proposés seront évalués formativement dans un premier temps et ensuite, sommativement.

Evaluation :

**Les notes d'informatique et de « médias et audiovisuel » seront additionnées.**

Partie médias et audiovisuel

Evaluation de janvier : examen écrit (questions ouvertes et QCM)

1<sup>re</sup> session : un travail écrit (comprenant une réalisation pratique) sera rendu pour l'examen final. La note de ce travail sera celle de l'examen de première session.

Ce travail peut être réalisé par deux étudiants à condition d'avoir assisté aux cours (60%). Les consignes écrites concernant ce travail sont remises dès le premier cours; le délai de remise du travail est fixé par la même occasion.

Pondération :

leçon ou activité : 10 points

réalisation audiovisuelle : 10 points

analyse réflexive : 10 points

maîtrise du langage : retrait de points (maximum de 3 points)

non-participation active à la séance formative : retrait de points (3 points)

Si un étudiant a été absent des cours, il devra présenter un travail individuel ET passer un examen.

2<sup>e</sup> session : les exigences pour la deuxième session seront précisées individuellement lors de la rencontre avec les étudiants ajournés au mois de juin.

Partie informatique :

Examen janvier ou 1<sup>re</sup> session :

Un travail personnel est demandé pour la fin du cours (les consignes sont remises dès le premier cours). L'étudiant passera un examen oral (à livre ouvert) qui portera sur la matière de l'année.

Pondération :

- 50% pour le travail personnel + les exercices proposés en classe
- 50% pour l'examen.

L'étudiant peut obtenir une dispense de l'examen si :

- les points du travail personnel  $\geq 60\%$
- ET les présences réelles au cours  $\geq 60\%$

2<sup>e</sup> session : l'étudiant doit réaliser un nouveau dossier personnel (la date de remise sera précisée lors de la rencontre avec les étudiants ajournés au mois de juin). L'étudiant passera un examen oral (à livre ouvert) qui portera sur la matière de l'année.

Pondération :

- 50% pour le travail personnel + les exercices proposés en classe
- 50% pour l'examen.

Matériel :

Partie médias et audiovisuel

Des notes de cours lacunaires sont distribuées. Elles seront utilisées en classe. Le reste du matériel est fourni par l'école sauf demande occasionnelle du professeur (photographie numérique par exemple).

Partie informatique :

Pendant les heures de cours, les étudiants ont accès aux ordinateurs des laboratoires d'informatique, à l'imprimante, au scanner ainsi qu'au matériel audiovisuel préparé par le professeur. Toute dégradation sera signalée et sanctionnée.

Des notes de cours sont distribuées.

Bibliographie :

Partie médias et audiovisuel

ADAIR KING, J., La photographie numérique pour les nuls, First Interactive, 2001

BOUBAT, E., La photographie, Le livre de poche, 1991

DALY, T, Manuel de la photographie numérique, Evergreen, 2000

MURPHY, B, Mes expériences avec la lumière, Fleurus, 1991

COLLECTIF, L'éducation à l'audiovisuel et aux médias. Dossier de synthèse, Conseil de l'éducation aux médias, 1996

COLLECTIF, Les petits photographes, Larousse, 1995

Partie informatique

Syllabus

[http://www.symantec.com/fr/fr/norton/security\\_response/index.jsp](http://www.symantec.com/fr/fr/norton/security_response/index.jsp)

<http://www.hoaxbuster.com/>

<http://technet.microsoft.com/fr-fr/default.aspx>

<http://www.collectionscanada.gc.ca/iso/tc46sc9/standard/690-1f.htm>

<http://www.collectionscanada.gc.ca/iso/tc46sc9/standard/690-2f.htm>

<http://www.csdm.qc.ca/sitsat-mtl/openoffice/index.htm>

<http://office.microsoft.com/fr-be/training/default.aspx>

Drillon Jacques. Traité de la ponctuation française. Saint Amand : Gallimard, 1991, 472p.

Imprimerie nationale (France). Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale. 6e édition. Imprimerie nationale : Paris, 2002, 196 p.

Projets interdisciplinaires :

Langue d'enseignement : français